

Lettre hebdomadaire n°07 du
07/03/2025
En direct de la fédé 44

Mobilisons
nous POUR
l'école publique

Parents
FCPE,
le pouvoir
d'agir



Actualité nationale : <https://www.fcpe.asso.fr/>

<https://speakout.lemouvement.org/campaigns/convention-citoyenne-education>

Rendez-vous des administrateurs

PAS DE RV cette semaine

La FCPE44 a vraiment besoin de vous !

Le 17 mai 2025 est la date retenue pour notre congrès départemental annuel. Il se tiendra au nouveau collège Nantes Centre. Tous les adhérents y sont invités, puisqu'il s'agit de notre Assemblée Générale.

Tous les ans, le Conseil d'Administration de notre association doit se renouveler : des administrateurs terminent leur mandat, ou n'ont plus d'enfant scolarisé, et doivent être remplacés. Sur les 21 places d'administrateurs possibles, seules 10 sont occupées à l'heure actuelle. C'est trop peu pour représenter tous les territoires de notre département, tous les secteurs n'ayant pas les mêmes besoins et préoccupations en matière d'École.

Même si vous disposez de peu de temps, votre participation, même minime, nous apportera beaucoup.

Alors si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à demander qu'un administrateur actuel vous contacte pour vous donner des renseignements sur le contenu de cet engagement. Nous ne pourrions continuer à fonctionner que si des adhérents s'investissent en nous rejoignant comme administrateurs.

FCPE44

**103 rue du
corps de garde
44100
NANTES**

02 40 69 79 62

fcpe44@wanadoo.fr
<http://44.fcpe.asso.fr/>



RECU FISCAL 2024 : Nous recevons des notifications d'adhérents qui veulent récupérer leur reçu fiscal sur leur espace adhérent. **Le reçu fiscal ne sera disponible que courant avril 2025.**

La FCPE organise un webinaire « **EVARS : Halte aux idées reçues** » qui se tiendra le **mardi 18 mars 2025** de 18h à 20h.

A la rentrée de septembre 2025 entrera en application le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité. Ce programme s'appliquera de la maternelle au lycée et répondra à l'obligation des trois séances annuelles obligatoires d'éducation à la sexualité prévues par le [code de l'éducation](#).

Nous avons fait appel à Marc Pelletier, sous-directeur de l'action éducative à la Direction générale de l'enseignement scolaire (ministère de l'Éducation nationale) et à Sarah Durocher, présidente du Planning familial, pour expliquer en quoi il était urgent et nécessaire de mettre en place ce programme.

Cet échange sera également l'occasion de présenter les objectifs et les attendus du programme pour chaque niveau scolaire ainsi que les modalités d'organisation de cet enseignement. Notre objectif, ce faisant, est de mettre fin à un certain nombre d'idées reçues qui circulent çà et là, tout en répondant aux interrogations légitimes des parents d'élèves.

Pour vous inscrire : <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=sdrlyxlXfka6D1jgDmsbJAtbVsbCfPtPkf0qTqHuv8FUREk1QjRHRkFQUk83S0IQS0IWRjdDWEY3VCQIQCNjPTEu>

Ou sur le site de la FCPE nationale.